

**PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Lac-des-Aigles**

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale de la susdite ville, QUE : -

**DATE ET LIEUX DES RÉUNIONS DU CONSEIL PROVISOIRE
DE LA VILLE DE LAC-DES-AIGLES DE L'ANNÉE 2024**

Que la Ville de Lac-des-Aigles tienne la réunion du 5 septembre 2024 et celle du 4 novembre 2024 au bureau municipal de Saint-Guy.

Celles du 7 octobre et du 2 décembre 2024 se tiendront à Lac-des-Aigles au sous-sol du 75, rue Principale.

Pour 2025, 4 séances auront lieu à Saint-Guy.

DONNÉ à Lac-des-Aigles, ce 10 ième jour du mois de septembre deux mil vingt-quatre.

Josée Sirois
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420)

JE, SOUSSIGNÉE, JOSÉE SIROIS, DIRECTRICE GÉNÉRALE, CERTIFIE QUE J'AI PUBLIÉ LE PRÉSENT AVIS EN AFFICHANT UNE COPIE ENTRE 10 H 30 ET 11 H, LE 10 IÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2024, À CHACUN DES ENDROITS SUIVANTS, SAVOIR : AU BUREAU MUNICIPAL ET DANS LE JOURNAL MUNICIPAL.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT, CE 10 IÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2024

Josée Sirois, directrice générale